Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 45 (1953)

Heft: 12

Artikel: Le prix du redressement français

Autor: Lafond, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-384836

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quoi qu'il en soit, je tiens pour fortement exagérées et même pour parfaitement illusoires les craintes de Briefs: la société entre dans une « ère syndicaliste » où les syndicats exerceront leur dictature sur les autres groupements de la population. Tel ne saurait être le but des syndicats; ils auraient alors à craindre de puissantes réactions qui menaceraient leurs conquêtes. Il faut aussi se rendre à l'évidence que les structures économiques sont en pleine transformation. Les générations qui montent formuleront, en matière économique et sociale, d'autres revendications que la nôtre. Les syndicats ne pourront pas se soustraire à ces revendications et à ces changements. Briefs le constatait il y a trente ans déjà.

Le prix du redressement français

Par A. Lafond,

secrétaire confédéral de la C.G.T. Force ouvrière

La France reste le pays au seuil de l'abîme ou d'un redressement extraordinaire dont elle a le secret. Il est trop certain qu'une corruption profonde s'est insinuée partout, faussant les rapports économiques et sociaux, mettant en cause les institutions, paralysant le Parlement.

D'une manière confuse pour un grand nombre, de plus en plus précise pour des hommes et des groupements qui se cherchent, mais sont encore prisonniers d'alliances, d'intérêts, de préjugés ou encore de savants calculs électoraux, le mot d'ordre est: « Il faut que ça change! »

Changer pourquoi? Comment? Par qui? C'est à ces questions qu'il convient de répondre pour saisir la situation française dans

toute sa complexité, ses nuances.

Pourquoi changer? Parce que la machine se coïnce d'une manière évidente. A force d'être reculés, les problèmes se présentent à échéance. L'habileté des ministres n'est plus suffisante pour les esquiver. Et la pression s'exerce pour qu'ils reçoivent une solution.

Aussi bien les problèmes intérieurs que ceux de l'Union française. Aussi bien les problèmes européens que ceux ayant un caractère international plus vaste. M. Mendès France va répétant qu'il faut opter. Autrement dit choisir. Mais l'art de la politique n'est-il pas précisément l'art de choisir entre deux mieux le moins mauvais?

Notre intention n'est pas de passer une revue de détail, mais de l'évolution qui se manifeste, ses tendances et les conséquences prévisibles. Rappelons d'abord, pour faire le point, les événements

récents.

L'expérience Pinay, ainsi que nous l'avions dit, s'est soldée par un fiasco. Elle n'a pu se maintenir et répandre quelques illusions

qu'au prix de 300 milliards de francs d'inflation.

René Meyer, lui succédant, ne put parer qu'au plus pressé: procurer des ressources au trésor, par l'aide des avances de la banque. Après une longue crise où successivement les présidents pressentis ou investis furent rejetés, M. Laniel trouva grâce devant un Parlement qui avait usé toutes ses facultés de résistance.

M. Laniel n'inspire ni confiance ni sympathie, non seulement dans le Parlement, mais dans l'opinion. Franchement de droite, gros propriétaire, industriel, grande fortune, il n'a pas le panache et la personnalité qui lui permettraient de surmonter un tel handicap.

Il réclama pourtant et obtint des pouvoirs étendus qui lui permettaient d'amorcer des réformes profondes. Il fit mauvais usage

de ces pouvoirs.

Soumis à la pression des cinq cent mille profiteurs qui maintiennent la France dans le marasme, fasciné par une Inspection des finances à leurs ordres, qui a étendu ses pouvoirs dans l'ombre, il prépara diverses séries de décrets-lois.

La promulgation des premiers décrets devait déchaîner une tempête sociale jamais vue en France depuis 1936. Sous prétexte d'alléger les charges budgétaires, il s'attaqua aux fonctionnaires, agents

des services publics et entreprises nationalisées.

Le déficit budgétaire prévisible était de l'ordre de 600 à 700 milliards de francs. Profitant du mois d'août, mois des vacances, le gouvernement crut habile de rogner 15 à 16 milliards de francs en modifiant des régimes de retraite garantis par des lois, conventions ou accords contractuels.

La C. G. T. Force ouvrière n'avait pas manqué de multiplier les avertissements sur les conséquences prévisibles. Elle ne fut pas entendue. Devant cette violation d'engagements bilatéraux, ce recours à la force, au fait du prince, la riposte fut inattendue pour le gouvernement, tant par son ampleur que par sa promptitude.

La sagesse des militants de la C. G. T. Force ouvrière avait été confondue avec l'impuissance. Successivement, à l'appel de ses responsables, les postiers, les cheminots, les agents du gaz et de l'élec-

tricité, ceux des services publics, cessèrent le travail.

Les réquisitions, les menaces ou les prières ne changeront rien à la situation. Un moment, quatre millions et demi de travailleurs avaient cessé le travail, paralysant l'ensemble des activités de la nation.

La C. F. T. C. appuya le mouvement. Débordés, les communistes durent s'y associer. Par la suite, ils tentèrent en vain d'en prendre le contrôle. Jamais ils ne purent y parvenir.

Le climat était favorable. La crise sociale couvait; en mai et juin, des symptômes révélaient qu'elle éclaterait en septembre-octobre. La provocation gouvernementale en avait précipité l'échéance.

A l'abrogation des décrets, objet du ressentiment, se mêlaient des revendications plus générales: relèvement des bas salaires, convocation de la Commission supérieure des conventions collectives pour fixer un nouveau salaire minimum interprofessionnel garanti. Et plus confusément, la volonté de changements profonds dans les structures.

Un compromis devait être conclu dans la nuit du 20 au 21 août. Le gouvernement revisait ses décrets. Il promettait de ne pas sanctionner les grévistes réfractaires aux ordres de réquisition. Il s'engageait à rechercher une solution aux salaires dits anormalement bas. En effet, on découvrait brusquement que plus de la moitié des salariés français, qu'ils aient affaire à l'Etat patron ou aux patrons privés, gagnaient moins de 25 000 fr. par mois.

Et l'on voulait bien admettre que cela posait un problème social.

Des leçons d'une grève... qui n'a pas été comprise!

Nous venions d'assister à un réveil des masses de travailleurs dont il aurait fallu tirer les leçons. Personne ne semble l'avoir fait. Ni le gouvernement, ni le patronat, ni les travailleurs eux-mêmes.

Dominés, les communistes crièrent à la trahison. Dépités, les travailleurs se laissèrent impressionner par les cris des communistes.

Il est certain que la nuit du 20 au 21 août marque un tournant. Pendant quelques heures, l'histoire oscilla. Le gouvernement était désemparé! Une volonté froide et lucide pouvait alors imposer les réformes de structure pour que « cela change ». Mais, au-delà d'une équipe ministérielle, n'était-ce pas le sort du régime qui était en jeu? Nous ne le croyons pas. Mais nul n'est blâmable de connaître des appréhensions dans une semblable circonstance.

Les masses étaient victorieuses, mais non satisfaites. Pourtant, un phénomène important était à enregistrer. Si, jusqu'alors, les organisations syndicales libres: C. G. T. Force ouvrière, C. F. T. C., pouvaient paralyser la C. G. T., inversement celle-ci les réduisait à l'impuissance. En août, les organisations syndicales libres eurent l'initiative et elles la conservaient.

Un nouveau mécanisme était ainsi mis en lumière dans l'action en masse. Le succès dépend de l'attitude des 70% de travailleurs non syndiqués. Pendant un temps, ils suivirent la C. G. T. En août, ils ont suivi la C. G. T. Force ouvrière, qui les garantit des aventures politiques, présentait des revendications légitimes et s'engageait dans l'action.

Le gouvernement, lui, n'a pas compris. Remis de sa peur, il a obéi plus aveuglément qu'auparavant aux directives des cinq cent mille profiteurs. Non seulement d'une manière hypocrite qu'il fallut dénoncer, il s'efforca de toucher directement ou indirectement les grévistes, des retenues massives pour les jours de grève ont été effectuées sur les salaires, etc., mais encore il crut que le moment était opportun de s'attaquer au droit de grève.

Si la Constitution française comporte — rappelons-le — la reconnaissance du droit de grève, ce droit n'a pas été codifié dans son application. La législation s'est révélée délicate, car dans l'esprit du patronat, réglementation équivaut à limitation ou suppression indirecte. Les salariés, bien entendu, ne sauraient admettre cette con-

ception restrictive.

Donc, sur le plan social, le gouvernement Laniel conservait son visage réactionnaire.

Sur le plan économique et financier, il allait donner la preuve de son inefficacité.

Malgré les pouvoirs étendus dont il s'est nantis, il a été incapable d'entreprendre l'œuvre de redressement attendue. Les décrets-lois qu'il a promulgués sont un bric-à-brac où chaque ministre a voulu se débarrasser de sa friperie.

La réforme fiscale, moyen de répartir plus équitablement le revenu national, reste du domaine de l'utopie.

Les finances publiques sont obérées et les échéances ne sont assu-

rées que jusqu'à la fin de l'année.

Le budget demeure dangereusement déséquilibré et, au moment où sa discussion s'amorce, M. Edgard Faure, très brillant, mais qui joue les illusionnistes, est incapable de présenter la loi de finances, donc les recettes.

Les investissements sont menacés d'un arrêt total ou tout au moins d'une réduction massive par l'opération dite de « débudgétisation ».

La reconstruction et le logement restent une plaie sociale. Les 220 000 logements promis en 1954 sont un mythe. Le ministre de la Reconstruction ment et le sait. Les Français ne l'ignorent pas. Les chantiers ne sont pas ouverts et il n'existe pas de crédits pour les ouvrir.

M. Edgard Faure parle d'expansion économique. Mais les prix français demeurent trop élevés pour la consommation intérieure et pour l'exportation, sans autre explication que le refus de sanctionner les intermédiaires profiteurs. Ni les baisses des matières premières sur les marchés mondiaux, ni les détaxations, ni les baisses à la production sur les prix agricoles ne se retrouvent dans les prix à la consommation.

La rétention économique se précise, menaçant d'étendre le chômage. Le franc se maintient non par sa force, mais à cause de la faiblesse du niveau de l'économie. La baisse de l'or sur le marché

mondial se conjugue en effet avec la nécessité pour des détenteurs particuliers de liquider les placements de métal jaune.

La crise, progressivement, paralyse tout le pays, touche toutes les

classes, généralise le mécontentement et l'inquiétude.

« Il faut que ça change » devient l'impératif subconscient qui s'extériorise de plus en plus.

Des masses paysannes sur les routes... à un front démocratique

Rien n'est résolu. Le gouvernement a porté à 23 000 fr. français ¹ par mois, pour le secteur public, les salaires les plus bas. C'est-à-dire qu'il considère comme normales toutes les rémunérations égales ou supérieures à 23 000 fr. Or, le budget des dépenses incompressibles établi chaque mois par la C. G. T. Force ouvrière donne une dépense de 27 000 fr. environ.

C'est pourquoi cette confédération, sans tenir compte de la durée de travail, réclame une ressource mensuelle équivalente au budget ainsi établi. Et il est évident qu'une telle demande n'a rien de déma-

gogique.

Dans le secteur privé, le Conseil national du patronat français n'a même pas été aussi généreux. Il a accordé 110 fr. à l'heure à Paris, pour les salaires les plus bas, ce qui donne 22 000 fr. par mois pour 200 heures de travail. Or, de plus en plus, la durée moyenne de travail se rapproche de 40 heures par semaine ou 173 heures par mois. Le salaire brut, à Paris, sans abattements de zones et retenues de sécurité sociale, tend donc vers 18 030 fr. En province, où les salaires réels se confondent avec les salaires théoriques, la situation est encore plus lamentable.

Pour justifier ces insuffisances, le gouvernement et plus spécialement M. Edgar Faure ont indiqué que le rétablissement du pouvoir d'achat devait résulter surtout d'une baisse des prix. Des mesures plus spectaculaires qu'efficaces ont été prises pour répandre

des illusions durant le moins de septembre.

Les consommateurs et salariés n'ont pas été dupes. Comment croire que les profiteurs qui maintiennent artificiellement des prix élevés pour conserver des marges de profit scandaleuses se feraient hara-kiri? C'est à eux que l'on s'adressait pour épurer le système distributif et donc pour se supprimer. Autant demander aux gangsters de veiller sur les caisses de banques!

Psychologiquement, l'opération baisse des prix n'était considérée que comme une mauvaise plaisanterie. Techniquement, rien n'était entrepris pour la mener à bien, alors que la conjoncture se mainte-

nait favorable.

¹ 1000 fr. français = 11 fr. suisses.

Le pouvoir d'achat s'amenuisant — par la réduction générale de la durée du travail — il ne pouvait qu'en résulter un accroissement de la mévente et une rétention économique. Les chiffres sont là. Le niveau général de la production en France baisse, alors qu'il continue de croître dans les autres pays.

Ainsi, les efforts d'investissements, de modernisation, de développement de la production sont demeurés sans résultat. Ils vont au contraire à l'encontre des buts poursuivis. Alors que des besoins, même élémentaires, ne sont pas couverts, la France se trouve devant

une production qu'elle ne peut ni absorber ni écouler.

La paysannerie qui avait connu la facilité et une fausse prospérité avec la pénurie est touchée. Le vin baisse régulièrement dans les régions de production. Il se maintient à la vente au détail. Les stocks s'accumulent pendant que le viticulteur s'endette. La consommation baisse. Et il devient de plus en plus difficile — et onéreux — d'y pallier en brûlant pour les transformer en alcool des millions d'hectolitres.

La viande sur pied se paie 100 à 120 fr. dans les campagnes. Elle se revend sur les marchés de 700 à 800 fr. le kilo. Les différences sont de même ordre pour les fruits et les légumes, y compris la pomme de terre.

Si les cours pratiqués pour le blé, la betterave sont rémunérateurs pour les grandes exploitations agricoles dont les propriétaires pratiquent les cultures industrielles et sont aussi des industriels (distillateurs, meuniers, etc.), ils demeurent insuffisants pour les petits récoltants des exploitations de polyculture. Et ceux-ci représentent de 70 à 80% de la paysannerie française.

Pour la première fois, ils sentent une crise profonde dont leurs difficultés ne sont qu'un aspect. Ils réalisent qu'une solidarité existe entre eux qui produisent à la campagne et le travailleur, producteur des usines et des bureaux, qui consomme. Ils se dressent contre le profiteur commun, l'intermédiaire, qui en faisant des prix trop chers à la consommation réduit leurs revenus à la production.

C'est pourquoi ils ont dressé des barricades, et après les mouvements de masse en août dans les usines et dans les villes, nous avons eu en octobre les mouvements de masse des paysans sur les routes.

Dans le même temps, le désarroi règne dans les milieux politiques. Les succès de M. Laniel dans les votes successifs sur la situation sociale, l'agriculture et l'Indochine sont plus apparents que réels. Son gouvernement est mort, mais la combinaison nouvelle n'est pas encore prête.

Elle est en puissance dans la formule lancée par M. Guy Mollet et les socialistes d'un front démocratique et social. Encore faut-il que l'idée prenne corps et qu'elle puisse dégager une structure

autour de laquelle il sera loisible de construire.

Avant d'examiner pourquoi doit se constituer ce front, sur quelle base réelle il peut se construire et comment il peut se développer, il est nécessaire de donner des précisions sur les protagonistes pos-

sibles de l'opération.

Du côté des organisations syndicales, la C. G. T. Force ouvrière, après les événements d'août, doit s'être débarrassée d'un complexe. Depuis longtemps elle a développé un programme économique et social pour que « ça change ». Son autorité est certaine dans les milieux ouvriers. Bien supérieure à son nombre d'adhérents et aussi aux moyens d'expression qu'elle met en œuvre.

La C. F. T. C. est arrêtée dans la voie d'une rivalité démagogique avec la C. G. T. Elle sent la nécessité d'agir. Mais elle marque des hésitations bien compréhensibles. D'une part, par suite de tiraillements internes; d'autre part, parce qu'elle subit des pressions externes qui l'orientent vers la recherche d'une action politique.

La Confédération générale de l'agriculture (C. G. A.) est, elle, en proie à une crise dont le dénouement peut largement influer sur l'évolution des événements français. Philippe Lamour, son secrétaire général, s'affirme le leader d'un syndicalisme agricole qui n'a pu s'épanouir dans la C. G. A. Il se range du côté des petits paysans travaillant seuls, dont le sort devient précaire. Par un plan rationnel, afin d'élever les rendements, par une formation appropriée, il veut qu'ils produisent plus et vivent mieux. Il désire aussi qu'une solidarité dans la revendication et l'action les lie au syndicalisme ouvrier libre.

D'un côté, il veut éviter leur glissement vers le communisme, qui resterait la seule voie offerte. De l'autre, il entend se séparer des grands féodaux agricoles qui font cause commune avec les puissants industriels et sont parmi les cinq cent mille profiteurs du régime.

Dès maintenant, des contacts existent au sein d'un comité de liaison entre la C. G. T. Force ouvrière, la C. F. T. C, la C. G. A. et aussi les coopératives de consommation (F. N. C. C.), afin de déterminer une ligne commune et un programme d'action.

Ce programme ne semble pas souffrir de difficultés. Il doit garantir un salaire élevé, le plein emploi pour les travailleurs, un revenu suffisant, donc des garanties d'écoulement pour les producteurs

agricoles.

Il implique le raccourcissement des circuits distributifs, la lutte contre les intermédiaires, la réduction de leurs marges de profit. Il commande la coordination de l'équipement des campagnes et des industries, une réforme profonde de la fiscalité, la suppression de subventions.

Autrement dit, ce programme repose sur des changements profonds. Au lieu de gouverner avec et pour les trafiquants, donc de stériliser peu à peu le pays, il faut gouverner avec et pour ceux qui produisent afin de substituer la justice sociale aux combinaisons.

Comment y parvenir? Nous avons déjà répondu en partie à la

question.

Une telle opération n'est possible qu'en provoquant un choc psychologique. Pour que ça change, il faut que le changement ne soit pas seulement possible, mais consciencieusement voulu. Il doit donc rallier les masses profondes dans le pays.

Le comité dont nous avons parlé apporte l'infrastructure indispensable. Il est certain qu'à son appel répondront non seulement les centaines de mille d'adhérents relevant de ces organisations, mais des millions de travailleurs non organisés, de paysans, d'artisans, de représentants des classes moyennes, de démocrates.

Il appartient alors aux partis politiques qui actuellement se cherchent, Parti socialiste, M. R. P., radicaux, U. D. S. R., d'apporter leur appui à ce comité de salut public pour la justice sociale et de trans-

poser sur le plan parlementaire leurs aspirations.

S'il n'est pas possible aux organisations économiques syndicales, de par leur évocation et leurs statuts, de rallier un front politique, il ne leur est par interdit d'accepter l'aide et le soutien de forma-

tions politiques qui défendent leur programme.

Celles-ci formeront alors la superstructure indispensable qui déterminera la majorité nécessaire pour soutenir un gouvernement nouveau qui, pendant quelques semaines, disposera de l'autorité dans le Parlement et de l'audience dans le pays pour promulguer les lois modifiant les structures économiques.

Il ne s'agit pas là d'une vue de l'esprit, mais de réalités concrètes. Elles existent en puissance. Il appartient aux syndicalistes libres de les utiliser. Quant à la C. G. T. et au Parti communiste, inutile de dire qu'ils sont attentifs à une évolution qui les écarterait comme

acteurs dans l'immédiat et... il faut l'espérer, dans l'avenir.

Ils ont du reste des soucis contre lesquels le front en voie de réalisation doit se prémunir de succomber à la tentation de s'élever. Non pas pour ménager les staliniens patriotes, mais pour ne pas introduire la dissenssion dans ses rangs.

Nous voulons parler de l'action entreprise contre les accords de Bonn et de Paris, contre la Communauté européenne de défense

(C. E. D.) et l'autorité européenne supranationale.

Le front communiste des ouvriers... et patrons!

Jacques Duclos a donné tout récemment des directives nouvelles au Parti communiste. Un appel a été lancé « à tous les Français quels qu'ils soient » — il est bien précisé quels qu'ils soient — contre la politique européenne.

Il y aura donc dans les jours à venir des bons patrons. Ceux-ci partageront leur point de vue et rallieront les combattants de la paix. Pas plus que les communistes obéissent à des sentiments patriotiques, ils seront sincères dans leur opinion. Mais cela peut valoir des commandes faciles et profitables avec l'Est. Cela permettra aussi d'obtenir à bon compte la « paix sociale » dans leurs entreprises.

Ainsi, la classe ouvrière sera trahie pour le compte de la patrie

soviétique, en attendant d'être asservie par elle.

Il ne saurait être question de couvrir une telle politique où les intérêts sordides, un nationalisme éculé et aveugle se font les com-

plices des traîtres patentés.

Mais il ne faut pas davantage couvrir le M. R. P., qui a fait de la construction européenne son monopole et s'efforce de croire que toutes les garanties sont acquises parce que M. Adenauer a remporté un succès électoral et qu'il est démocrate-chrétien.

Le problème Nº 1 est de sortir la France de l'impasse et de lui éviter de culbuter dans le gouffre vers lequel elle penche de plus

en plus dangereusement.

Cela implique d'abord la remise en ordre des affaires intérieures et dans l'Union française, l'assainissement de l'économie et des finances, une prise de conscience collective, la certitude des lendemains par la garantie du travail et la justice sociale.

Alors, mais alors seulement, la France pourra jouer son rôle en Europe. Non pas en projetant des idées, mais en mettant une force

véritable au service de ces idées.

Le congrès de la Fédération générale du travail de Belgique

Par Jean Möri

Présidé avec une bienveillante autorité par Isidore Smets, le congrès de la Fédération générale du travail de Belgique (F. G. T. B.) s'est déroulé les 14, 15 et 16 novembre dernier à la Maison du Peuple de Bruxelles avec la participation de huit cents délégués.

Envoi de fleurs

De nombreuses centrales syndicales nationales étrangères s'étaient fait représenter, parmi lesquelles l'Union syndicale suisse par Louis Joye et Jean Möri, ce qui donnait à la manifestation un caractère international d'autant plus marqué que le Bureau international du travail s'était fait représenter par Albert Guigui, qui n'oublie pas ses origines, et la C. I. S. L. par le secrétaire général Oldenbroek.